



Le président national du MRC, Maurice Kamto, s'est prononcé sur les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre l'épidémie de Covid-19

Après avoir apprécié ces mesures, le prof Maurice Kamto a relevé quelques failles dans le système mis en place

Voici les propositions de Maurice Kamto.

1 La création des camps de mise en quarantaine dédiés au suivi des personnes suspectes ou confirmées infectées par le Covid-19. Il pourrait s'agir des hôpitaux ou des salles de classe réquisitionnées, exclusivement consacrés au suivi des cas de cette épidémie, et mis sous la surveillance de la force publique. A ce titre, une réquisition des forces de 2ème catégorie pourrait s'avérer nécessaire, en fonction de l'évolution de la situation, pour assurer le respect strict des règles de sécurité et la surveillance des camps de mise en quarantaine.

2 La gratuité et la systématisation des tests pour tous les cas suspects, ainsi que la simplification de leurs procédures d'acquisition et la juste répartition géographique des tests en fonction de la demande réelle. Il est inadmissible que de longues procédures bureaucratiques soient requises pour pouvoir effectuer un test diagnostique en urgence. Les responsables des formations sanitaires ou, à défaut, les gestionnaires des centres de mise en quarantaine

doivent être des ordonnateurs de l'utilisation des tests diagnostiques.

3 La gratuité de la prise en charge médicale et psychologique des cas confirmés.

4 La création d'une Commission Nationale Chargée de la Gestion de l'Epidémie du Covid-19 et de la Protection des Camerounais face à cette maladie. Cette Commission doit être présidée par le Président de la République et non pas par un tiers. Devant la gravité de la situation, chacun doit prendre ses responsabilités et non plus les déléguer comme d'habitude. Cette Commission devrait être subdivisée en plusieurs Sous-Commissions dont :

-Une Sous-Commission Sanitaire composée des experts de la santé clinique, de la santé publique et des professionnels de l'industrie pharmaceutique et biomédicale. Elle devrait définir les protocoles de prise en charge dans les centres de mise en quarantaine ; elle devrait également concevoir les contenus et les supports des messages à diffuser dans le grand public. Cette Sous-Commission devrait par ailleurs élaborer le protocole d'approvisionnement, de stockage et de distribution des intrants et matériels utilisés dans la prise en charge des personnes infectées. -Une Sous-Commission Para-Sanitaire chargée de la définition et de la mise en œuvre des mesures complémentaires aux mesures sanitaires (mesures non sanitaires).

-Une Sous-Commission de Sureté dont les actions d'intelligence et de sécurisation devrait s'inscrire dans l'objectif de l'éradication du Covid-19 au Cameroun. Cette Sous-Commission devrait donc assurer, entre autres, la mise en œuvre des mesures contraignantes prises aux frontières et à l'intérieur du territoire national.